

SEMINAIRES SOUS REGIONAUX OHADA

Coordination scientifique : **Professeur Jean GATSI**, *Agrégé des facultés de droit*

Premier Thème

« PRATIQUE DES BAUX COMMERCIAUX DANS L'ESPACE OHADA »

Douala (CAMEROUN), Mercredi 12 et Jeudi 13 Novembre 2008 (*Sous Région Afrique Centrale*)

Cotonou (BENIN), Mercredi 03 et Jeudi 04 Décembre 2008 (*Sous Région Afrique de l'Ouest*)

Présidence de la Session : **Professeur Dorothé C. SOSSA**, *Agrégé des facultés de droit*

CONTEXTE...

Dans un monde où s'intensifient le commerce les échanges et les transactions diverses, la connaissance du droit en général et précisément du droit des affaires de l'OHADA s'avère incontournable.

Les entreprises et professionnels divers sont souvent confrontés à des obstacles divers dont les bailleurs semblent

généralement être la cause.

Les réalités de la pratique ne cadrent pas toujours avec les règles prônées par la théorie.

Diverses préoccupations parmi lesquelles les règles relatives aux baux commerciaux sont laissées en suspension.

INTERETS...

La pratique des baux commerciaux occupe l'essentiel du contentieux devant les juridictions des États parties au Traité OHADA depuis son adoption.

Dans les 16 États parties au Traité de Port Louis, les juridictions sont quotidiennement prises d'assaut pour la résolution des problèmes ayant trait aux baux commerciaux.

Pour un bailleur tout comme pour un

locataire, connaître les règles du jeu en matière de bail commercial est essentielle pour assurer son développement et dans certains cas sa survie.

A un moment où de nombreux bailleurs et locataires deviennent malhonnêtes, la maîtrise de la pratique des baux commerciaux est d'un grand secours pour tous.

OBJECTIFS...

Sensibiliser les bailleurs et locataires d'immeubles sur l'importance du bail commercial.

- Apporter une expertise fiable en matière de bail commercial dans le cadre OHADA.

- Attirer l'attention sur les difficultés souvent rencontrées en matière de bail

commercial dans l'espace OHADA.

- Aider les professionnels à cerner les subtilités du contentieux du bail commercial dans l'espace - OHADA.

- Proposer des solutions concrètes pour équilibrer les relations des parties au bail commercial dans le cadre OHADA.

CIBLES..

- Les bailleurs et locataires.

- Les entreprises diverses, locataires ou propriétaires de locaux affectés à une activité commerciale, industrielle, artisanale ou professionnelle.

- Les professionnels du droit : avocats,

notaires, huissiers de justice, magistrats.

- Les institutions bancaires,

- Les sociétés d'assurance,

- L'administration des Impôts,

- Les universitaires (*enseignants et étudiants*).